

Nouaceur, Le 13 juillet 2024

## Avis aux candidats admis définitivement

Le Directeur Général de l'institut de Formation aux Métiers du Transport et de la Logistique « IFTL » informe les candidats admis définitivement au cycle de Technicien spécialisé au titre de l'année académique 2024-2025 que l'inscription sera ouverte du 15 Juillet au 27 Juillet 2024 de 9h30 à 16h30. Les candidats admis doivent se présenter auprès du service scolarité munis des pièces suivantes :

1. Remplir le formulaire d'inscription sur le lien [iftl.myscol.net](http://iftl.myscol.net) ;
2. Baccalauréat (original) + deux copies certifiées conformes ;
3. Deux copies certifiées conformes du relevé des notes du Baccalauréat ;
4. Deux copies certifiées conformes de la CIN Recto-verso de l'apprenant et du représentant légal ;
5. Deux photos d'identité récentes ;
6. Le règlement intérieur et ses annexes portant la signature légalisée de l'apprenant et du représentant légal (Ce document est téléchargeable sur le site web : [www.iftl.ma](http://www.iftl.ma)) ;
7. Les frais d'inscription, qui s'élèvent à Huit Mille Dirhams par an (8 000 dh/An), payés par Virement ou versement ordinaire sur le compte bancaire d'ATTIJARI WAFABANK ouvert au nom de la société anonyme de gestion de l'IFTL « SGEFL » sous le numéro 007 780 0006979000000461 63. (Reçu de paiement à présenter au service scolarité).

Il convient de noter que les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

Directeur Général  
KARAOUANE Mohamed

